



**Nouveaux services
digitaux**

p. 6

**Schéma directeur des
mobilités**

p. 8

**Présentation du CMS
de la Broye - ABSMAD**

p. 12

INFORMATIONS MUNICIPALES

Editorial



Une Commune n’appartient jamais à celles et ceux qui la dirigent à un moment donné. Elle est le fruit d’un travail collectif mené au fil des générations, puis confiée pour un temps à des élus et élus chargés d’en assurer la continuité et l’évolution.

Le présent s’inscrit naturellement dans cette histoire. De nombreuses décisions prises aujourd’hui trouvent leur origine bien avant cette législature et produiront leurs effets bien au-delà. Dans ce cadre, la Municipalité a pour responsabilité de préserver ce qui fonctionne, d’adapter ce qui doit l’être et d’éviter les ruptures inutiles.

Ce travail s’inscrit dans une pratique exigeante de la collégialité, faite de dialogue, de rigueur et de constance, souvent loin des projecteurs.

L’avenir, enfin, appelle la même exigence de mesure et de responsabilité. À l’heure où une législature s’achève et où une autre se dessine, l’enjeu n’est pas de clore un chapitre, mais de permettre à notre Ville de poursuivre son chemin avec stabilité et confiance. Car si les élus et élus sont de passage, la Ville, elle, demeure. Et c’est à cette permanence que l’action publique doit toujours se mesurer.

Lionel Voinçon

Horaires de l’Administration communale

Lundi au vendredi :
08h 00 – 11 h 30 et 14 h 00 – 16 h 30

Contrôle des habitants et bureau des étrangers :
Fermé le mardi, permanence jusqu’à 19 h 00 le jeudi soir.

Fermeture des guichets de l’Administration communale :

- Vendredi 3 avril 2026 : Vendredi Saint
- Lundi 6 avril 2026 : Lundi de Pâques
- Jeudi 14 et vendredi 15 mai 2026 : Ascension
- Lundi 25 mai 2026 : Pentecôte
- Vendredi 12 juin 2026 : fermé exceptionnellement l’après-midi

Nous vous souhaitons de belles fêtes de Pâques.



Retrouvez toutes nos actualités

Sur nos réseaux sociaux



Sur notre site internet



www.payerne.ch

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnelle :
C. Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : 026 662 66 26

Groupe de rédaction :
E. Noverraz, rédacteur
N. Surchat-Delpédro, rédactrice
C. Besson, impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Photo de couverture : © Jo Bersier

INFORMATIONS MUNICIPALES

Communication des décisions municipales

Préavis adoptés par la Municipalité

*Préavis n° 22/2025

Révision des statuts de l’ASIPE

La Municipalité soumet au Conseil communal une révision des statuts de l’Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE). Face à la croissance soutenue du nombre d’élèves dans le district, et en particulier à Payerne, une adaptation du plafond d’endettement est proposée. Celui-ci passerait de Fr. 60 à 90 mio, afin de permettre la réalisation des infrastructures scolaires nécessaires ces prochaines années.

La révision précise également les compétences de l’association, notamment en matière d’accueil de jour et de cantines scolaires et actualise certains éléments organisationnels. Conformément aux statuts, l’entrée en vigueur est conditionnée à l’acceptation par les neuf communes membres.

Préavis n° 23/2025

Demandes de prolongation de délais pour motions et postulats en suspens

La Municipalité a présenté un état d’avancement des motions et postulats encore en traitement.

Une seule prolongation de délai, jusqu’au 31 décembre 2026, a été sollicitée. Il s’agit de celle relative au postulat demandant un système de collecte des déchets alimentaires.

Pour les autres objets :

- l’amélioration du giratoire de la Place Général Guisan ;
- la vision globale du centre-ville ;
- la réduction du bruit en ville ;
- le soutien aux commerçants pendant les travaux ;
- le renforcement de la sécurité des piétons.

La Municipalité n’a pas demandé de délai supplémentaire, mais a fourni un retour d’information sur l’état d’avancement des travaux et études en cours. Plusieurs rapports et préavis annoncés répondant aux différentes propositions citées ci-dessus sont attendues en 2026.

*Préavis n° 01/2026

Finalisation de l’assainissement énergétique de l’éclairage public sur le territoire communal

La Commune poursuit la modernisation de son éclairage public par le remplacement progressif des luminaires par des LED et l’introduction de systèmes de télégestion. En 2024, l’éclairage public a représenté plus de 378’000 kWh de consommation électrique. Le passage à un éclairage intelligent permettrait une économie pouvant atteindre environ 67 % par rapport à 2022.

Les travaux visent également :

- la mise en conformité des installations ;
- l’amélioration de la sécurité aux passages piétons ;
- la réduction de la pollution lumineuse.

*Préavis n° 02/2026

Réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Roland Bucher concernant l’amélioration de la circulation routière et piétonnière du giratoire de la Place Général Guisan à Payerne

A la suite de la motion déposée en 2011, la Municipalité propose la réalisation d’une étude globale visant à optimiser la sécurité et la fluidité du trafic au carrefour Général Guisan.

Cette réflexion s’inscrit dans une vision coordonnée avec :

- le schéma directeur des mobilités ;
- la requalification du centre-ville ;
- les projets liés à la gare et à la future école professionnelle.

L’objectif est de traiter ce carrefour stratégique de manière cohérente et durable.

*Préavis n° 03/2026

Assainissement de la route des Condémines, incluant l’acquisition des surfaces nécessaires à cet effet

Dans le cadre du projet d’implantation d’un centre logistique Lidl à Corcelles-près-Payerne, la question du trafic poids lourds a conduit à une analyse approfondie des itinéraires d’accès.

La route des Condémines, dont le gabarit actuel ne permet pas le croisement régulier de camions et dont les carrefours ne sont pas adaptés à leur giration, doit être requalifiée afin de devenir un axe pleinement fonctionnel et sécurisé.

Au-delà de la réponse apportée au projet logistique, cet aménagement revêt une portée stratégique pour la Ville. Il permettra de finaliser le contournement de Payerne et d’offrir un itinéraire définitif pour le trafic poids lourds lié aux zones industrielles, contribuant ainsi à réduire le trafic de transit au centre-ville.

Un accord a été conclu entre la Commune et Lidl. En contrepartie de la levée de l’opposition communale au projet, Lidl s’engage à prendre en charge les coûts liés à la requalification de la route des Condémines, y compris les honoraires d’ingénieurs, l’acquisition des terrains nécessaires à l’élargissement ainsi que les mesures ponctuelles liées aux nuisances sonores sur l’itinéraire provisoire. La Commune demeure maître d’ouvrage du projet, garantissant la cohérence technique et territoriale de l’intervention. La participation financière de Lidl, pour ce qui est du projet routier, est toutefois conditionnée à l’entrée en force du permis de construire du centre logistique. Pour autant que cette condition soit réalisée, le projet routier ne devrait pas engendrer de charge nette pour la Commune.

*Préavis n° 04/2026

1^{ère} demande de crédit complémentaire au budget 2026

La Municipalité sollicite l’octroi de crédits complémentaires au budget 2026 pour des charges qui ne pouvaient pas être prévues lors de son élaboration.

Une première demande concerne le Service des finances. Suite à la vacance imprévue du poste de Cheffe ou Chef de service, un mandat externe a été confié afin d’assurer le pilotage opérationnel du service et d’accompagner la préparation à la transition vers le modèle comptable harmonisé MCH2, dont l’entrée en vigueur est prévue en 2027. Les montants demandés couvrent la poursuite de ces mandats, facturés selon les heures effectivement réalisées.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Préavis adoptés par la Municipalité

Préavis adoptés par la Municipalité

Le préavis comprend également une demande liée à la Cave communale, portant sur l’achat de Pinot noir, afin de compléter les stocks et de garantir la continuité de l’approvisionnement de la clientèle.

Ces crédits complémentaires visent ainsi à garantir la continuité du bon fonctionnement de l’administration communale ainsi que le respect des engagements institutionnels.

**Préavis n° 05/2026*

Adhésion à la Coopérative Arrobroye – Irrigation des terres agricoles

La Municipalité propose l’adhésion de la Commune à la Coopérative Arrobroye, projet intercantonal d’envergure visant la mise en place d’un réseau d’irrigation alimenté par un pompage dans le lac de Neuchâtel à Estavayer-le-Lac. Ce projet répond aux défis climatiques croissants auxquels l’agriculture régionale est confrontée, en sécurisant l’approvisionnement en eau et en contribuant à la préservation des rendements, tout en soutenant la renaturation de la Broye et la protection des cours d’eau.

Le réseau prévoit l’irrigation de plus de 4’400 hectares répartis entre propriétaires privés, communes vaudoises et fribourgeoises ainsi que certains propriétaires institutionnels. Pour Payerne, ce sont environ 360 hectares de terres agricoles communales louées à des exploitantes et exploitants payernois qui sont concernés.

Le préavis vise à autoriser la participation financière de la Commune à la réalisation du réseau et à l’équipement nécessaire pour raccorder les parcelles communales. L’arrivée de l’eau d’irrigation entraînera une adaptation du prix de location à l’hectare, en cohérence avec l’amélioration des conditions d’exploitation. Le projet bénéficie d’un important soutien des Cantons de Vaud et de Fribourg, sous forme de subventions, ce qui permet d’en assurer la viabilité financière.

Par cette adhésion, la Commune entend soutenir durablement son agriculture locale, renforcer la résilience du territoire face aux épisodes de sécheresse et participer à une démarche régionale structurante.

Préavis n° 06/2026

Remplacement d’une conduite d’eau potable et de défence incendie à la route de Grandcour donnant accès au site de l’Eparse

Dans le cadre des importants travaux liés à la réalisation de la nouvelle STEP et de la centrale de chauffe sur le site de l’Eparse, la route de Grandcour (longeant la rive droite de la Broye) sera entièrement reconstruite. Le présent préavis concerne la mise à niveau des infrastructures communales situées dans ce secteur, en particulier le remplacement d’une conduite d’eau potable datant des années 1970, l’adaptation de la défense incendie avec le déplacement et l’optimisation d’une borne hydrante, ainsi que la pose de tubes de protection en vue du déploiement futur de la fibre optique.

La nouvelle conduite permettra d’améliorer la sécurité du réseau, de garantir une défense incendie renforcée pour la zone industrielle et de supprimer un point faible lié à un renouvellement insuffisant de l’eau dans le tronçon actuel. Les travaux seront coordonnés avec les autres intervenants (chauffage à distance, eaux usées, services techniques), selon une clé de répartition des coûts pour la remise en état de la chaussée.

Une attention particulière est portée au maintien de l’accessibilité du site durant le chantier. L’accès à la déchetterie sera garanti pendant toute la durée des travaux, moyennant une organisation provisoire de la circulation et, le cas échéant, des adaptations temporaires des cheminements. L’accès au bâtiment des déchets carnés sera également maintenu afin d’assurer la continuité du service. Ces mesures visent à limiter autant que possible les désagréments pour la population et les entreprises du secteur.

***Rapport – Réduction du bruit en ville**

En réponse au postulat de Monsieur le Conseiller communal Sébastien Pedroli intitulé « A quand une réduction du bruit en ville de Payerne ? », la Municipalité a examiné les différentes mesures susceptibles de limiter les nuisances sonores liées au trafic routier, notamment l’introduction d’une limitation nocturne à 30 km/h entre 22 h 00 et 06 h 00. Une réduction de la vitesse de 50 à 30 km/h permet en effet une diminution du bruit estimée entre 2 et 3 décibels. Toutefois, la mise

en œuvre d’une telle mesure doit répondre à des exigences légales précises et reposer sur des études techniques démontrant sa nécessité et sa proportionnalité.

En conclusion, la Municipalité privilégie une approche globale et cohérente plutôt qu’une mesure isolée. La problématique du bruit est intégrée dans le schéma directeur des mobilités (voir pages 8 et 9) et sera concrètement mise en œuvre dans le cadre des projets structurants à venir, en particulier la requalification du centre-ville. Cette démarche permettra d’agir simultanément sur la modération des vitesses, le réaménagement des espaces publics et la promotion des mobilités douces, contribuant ainsi à une amélioration durable de la qualité de vie. Des mesures ciblées, telles que des zones 30 ou des zones de rencontre dans certains secteurs, pourront être déployées sur la base d’analyses spécifiques et en cohérence avec l’ensemble de la planification communale.

Au moment de la rédaction de cet article, ces préavis ou rapport* ont été adressés aux membres du Conseil communal, mais n’ont encore pas été portés à l’ordre du jour d’une séance du Conseil communal.

Retrouvez les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch/conseil-communal

C.Thöny

RESSOURCES HUMAINES

Présentation d’une collaboratrice

Justine Bossy

Née le 9 septembre 1995 à Yverdon-les-Bains, Justine Bossy y a vécu durant son enfance avant de s’installer à Payerne en 2008, plus précisément à Vers-chez-Savary. Très attachée à la nature depuis son plus jeune âge, elle a rapidement développé un intérêt pour les plantes et l’environnement, un domaine dans lequel travaille également son père, ce qui a fortement influencé son parcours professionnel.

Après avoir terminé sa scolarité obligatoire, Justine débute un apprentissage d’horticultrice-floricultrice chez Galley Fleurs à Marnand, lui permettant d’acquérir de solides bases techniques et pratiques. À l’issue de sa formation, elle est engagée comme employée jusqu’en 2018. Elle poursuit ensuite son parcours professionnel dans un magasin Landi, avant de rejoindre la Commune de Payerne en 2021 pour occuper le poste d’horticultrice-floricultrice.

Aujourd’hui, Justine travaille aux Espaces Verts. Ses journées sont consacrées à la préparation des plantations, l’arrosage et l’entretien des massifs et des bacs communaux. Son travail quotidien permet d’embellir les espaces publics et de contribuer au bien-être de l’ensemble de la population.

En plus de ses activités quotidiennes, Justine s’investit également dans la formation des apprenties et apprentis. Elle les encadre et leur transmet les bases du métier, notamment la connaissance des plantes, leur hauteur, leur période de floraison ainsi que leurs noms latins, qui constituent souvent la partie la plus compliquée de la formation.

Lorsqu’on lui demande ce qu’elle aime le plus dans son travail, elle répond en souriant : « Tout, sinon je ne serais pas là ». Elle apprécie particulièrement le côté concret de son métier ainsi que le contact avec la population, toujours reconnaissante du travail accompli.

La création occupe également une place importante pour elle. Suivre l’évolution des plantes, de la culture à la floraison, représente pour elle une véritable source de satisfaction et de motivation.

Concernant ses attentes professionnelles, Justine souligne les défis posés par le changement climatique, en particulier en ce qui concerne la gestion de l’eau et de l’énergie. Elle souhaite toutefois que les massifs puissent continuer à être préservés et valorisés, dans une démarche respectueuse de l’environnement.

En dehors de son activité professionnelle, Justine est une personne dynamique et investie.



Justine Bossy sur son lieu de travail

B. Borges

POPULATION

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Simplifiez vos démarches grâce aux nouveaux services en ligne

Soucieuse de faciliter le quotidien de ses habitantes et habitants, la Commune franchit une nouvelle étape dans la modernisation de ses services. Deux prestations essentielles sont désormais accessibles en ligne, simplement et rapidement :

- demande d'attestation de domicile ;
- annonce de départ.

Ces démarches peuvent être effectuées en tout temps via la plateforme officielle :

<https://payerne.eadmin.ch>

Un service pratique, sans déplacement

Plus besoin de vous rendre aux guichets de l'Administration communale pour ces demandes courantes.

En quelques clics, vous pouvez effectuer votre démarche depuis votre domicile.

Une fois la demande enregistrée, l'attestation est envoyée directement par courrier postal à votre adresse.

Ce nouveau service permet de :

- gagner du temps ;
- limiter les déplacements ;
- bénéficier d'une solution simple et moderne ;
- effectuer ses démarches 24h/24.

Un complément au guichet, pas un remplacement

L'accueil au guichet reste bien entendu à disposition des personnes qui souhaitent effectuer leurs démarches en personne.

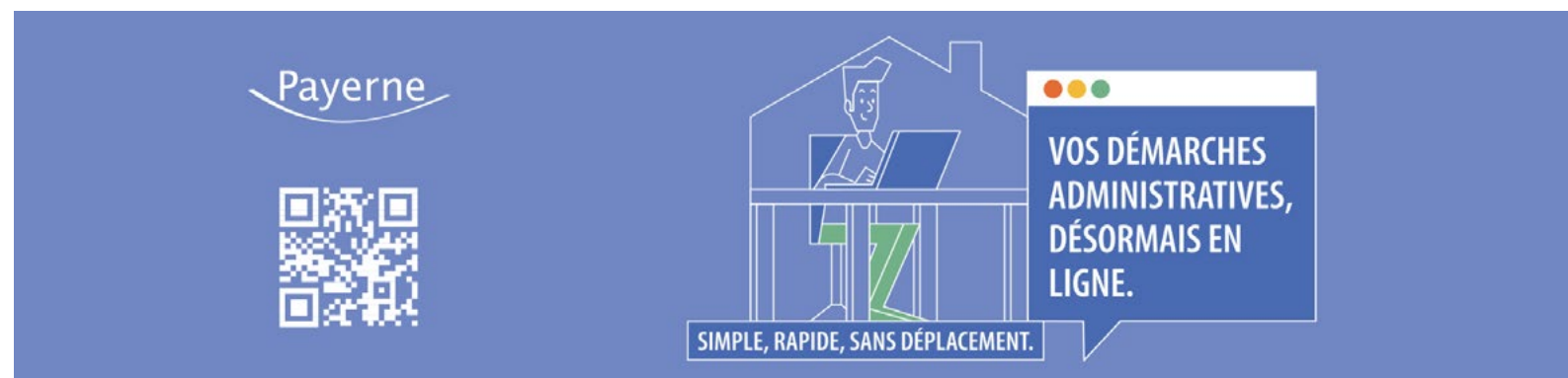
Le Contrôle des habitants et bureau des étrangers continue d'accompagner la population et se tient à disposition pour toute question ou aide nécessaire.

Une première étape vers davantage de services numériques

Cette initiative constitue une première étape dans le développement progressif des prestations en ligne.

D'autres démarches administratives viendront compléter cette offre dans les mois à venir, avec un objectif clair : répondre au mieux aux attentes de la population tout en simplifiant les processus administratifs.

L. Chevalley



Repas de midi dans le Château d'Oron

Sortie des Seniors 4 juin 2026

Visite du château possible durant l'après-midi, accès par des escaliers uniquement.

Pour les personnes de 75 ans et plus, inscription pour l'excursion jusqu'au mercredi 13 mai 2026 : à l'aide du code QR, par email : audrey.maendly@payerne.ch, par téléphone : 026 662 65 10, ou au guichet du Greffe municipal.



Payerne

Permanences Numériques Seniors 2026

Des questions sur l'utilisation de votre téléphone portable ? Une équipe bienveillante se fera un plaisir de vous accompagner individuellement vers une solution.

Quand ?
Les jeudis
13 h 30 à 16 h 30
26 mars
23 avril
07 mai
18 juin
10 septembre
8 octobre
29 octobre
26 novembre

NOS HORAIRES ONT CHANGÉ !

GRATUIT
RENSEIGNEMENTS : 026 662 68 67

Où ?
Salle du Banneret
1^{er} étage de l'Hôtel de Ville
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

Payerne

testfide

TESTS 2026

24 avril	11 septembre
29 mai	30 octobre
19 juin	20 novembre
10 juillet	11 décembre

INSCRIPTIONS
Les mercredis
9h30 à 11h00 au Café du Monde (hors vacances scolaires)
Centre Socioculturel
Route de Grandcour 65
1530 Payerne

026 662 68 68
formateurs@payerne.ch

Payerne

POPULATION

Médiation urbaine

Un engagement fort durant les Brandons

A l'occasion des Brandons 2026, pour la première fois, l'équipe de médiation urbaine à jouer un rôle essentiel pour garantir la sécurité et le bien-être des participantes et participants. Présents tout au long du week-end, les binômes ont apporté une présence rassurante, prévenu les comportements à risque et soutenu les personnes vulnérables.

Une présence active au coeur de la fête

Les binômes de médiation ont circulé dans les zones les plus fréquentées : rues animées, stands, abords de la gare et espaces publics. Leur mission a été d'observer, dialoguer et apaiser les tensions. Leur posture bienveillante a permis de maintenir un climat serein, même lors des périodes de forte affluence. Ils ont également distribué des bracelets de détection de substances chimiques dans des boissons. Cette action a été particulièrement appréciée par les jeunes et les familles. Au fil du week-end,

l'équipe de médiation a été sollicitée pour de nombreuses situations : renseigner des personnes curieuses de connaître leur rôle, surveiller les attroupements festifs devant les bars et stands, intervenir auprès de personnes en état d'ivresse, avec l'appui du service médical. Leur action s'inscrit pleinement dans la volonté de la Commune de promouvoir un espace public sûr, accueillant et respectueux pour toutes et tous.

Un outil central de la prévention et du dialogue dans l'espace public

La médiation urbaine à Payerne est née en 2019 en raison d'un besoin croissant de présence de proximité dans l'espace public pour répondre à des tensions ponctuelles. Aujourd'hui, le dispositif s'impose comme un maillon essentiel du vivre ensemble. Présents les vendredis et les samedis soir dans l'espace public, les médiatrices et médiateurs parcourent la Ville en binôme et à pied,

dialoguent avec les habitantes et habitants et apaisent les situations sensibles grâce à une présence de proximité. En orientant les personnes vers les services compétents et en assurant une présence rassurante sur le terrain, ils contribuent à renforcer la tranquillité publique et à maintenir un climat de confiance au cœur de la Ville.

Une collaboration avec la Ville d'Yverdon-les-Bains

Depuis 2025, l'équipe de médiation urbaine de Payerne collabore avec la Ville d'Yverdon-les-Bains afin de renforcer et d'actualiser ses compétences. Des formations dispensées par les coordinatrices de la médiation nocturne yverdonnoise ainsi que des échanges de pratiques entre les deux équipes ont permis d'enrichir les expériences et les savoir-faire.

S. Sanches



Les médiateurs en mission au centre-ville

URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT

Schéma directeur des mobilités

Un Schéma directeur pour une ville plus humaine, plus vivante et plus accessible



- 10'725 habitantes et habitants ;
- 6'700 emplois ;
- environ 1'000 places de stationnement ;
- 2 lignes urbaines, 4 lignes régionales et 3 lignes de train ;
- un trafic journalier important sur certains axes structurants.

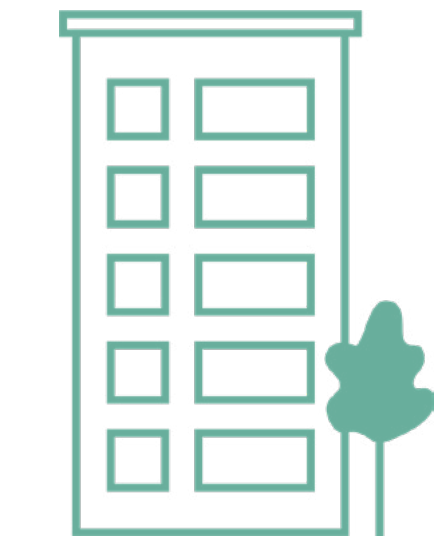
Aujourd’hui, une majorité des déplacements s’effectue encore en voiture, souvent sur de courtes distances. Environ 55 % du trafic à destination du centre-ville provient d’un rayon de 2 kilomètres. Ces chiffres démontrent le potentiel de développement des alternatives comme la marche, le vélo et les transports publics.

Une approche globale à toutes les échelles

Le Schéma directeur des mobilités repose sur une vision cohérente du territoire :

- à l’échelle communale, en lien avec les hameaux et les communes voisines ;
- à l’échelle des quartiers, dans le périmètre urbanisé ;
- au centre-ville, cœur commerçant et historique.

L’organisation du réseau routier s’appuie sur les axes structurants et la route de contournement, tandis que le régime de vitesse diminue progressivement à l’approche du centre : 50 km/h, puis 30 km/h dans les quartiers, et 20 km/h en zone de rencontre. Cette hiérarchisation permet de mieux orienter le trafic et de pacifier les espaces de vie.



Une ville accessible qui favorise la multimodalité : marche, vélo, transports publics et voiture trouvent leur place dans une organisation cohérente, avec des connexions efficaces et une sécurité renforcée.

Une réalité en chiffres

Payerne concentre une grande partie des déplacements de la région.

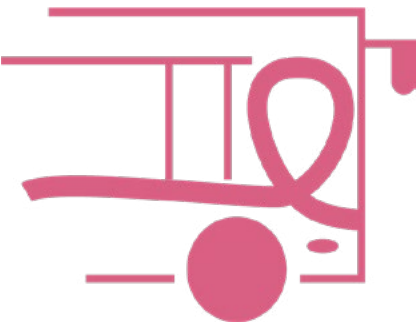
Quelques données clés illustrent les enjeux actuels :

Six piliers pour une mobilité cohérente et durable

Afin de faciliter la compréhension et la mise en œuvre des mesures, la stratégie s’articule autour de six piliers complémentaires et se matérialise au travers de près d’une cinquantaine de mesures concrètes.

Les piliers sont les suivants :

- projets structurants ;
- stationnement ;
- modération du trafic ;
- schéma de circulation et aménagements localisés ;
- mobilité douce ;
- transports publics.



Une étape clé pour l’avenir

Le Schéma directeur des mobilités se traduit par près d’une cinquantaine de mesures concrètes. Certaines sont déjà en cours de développement, d’autres se déploieront progressivement au cours de la prochaine décennie. Découvrez une partie des mesures sur la carte.

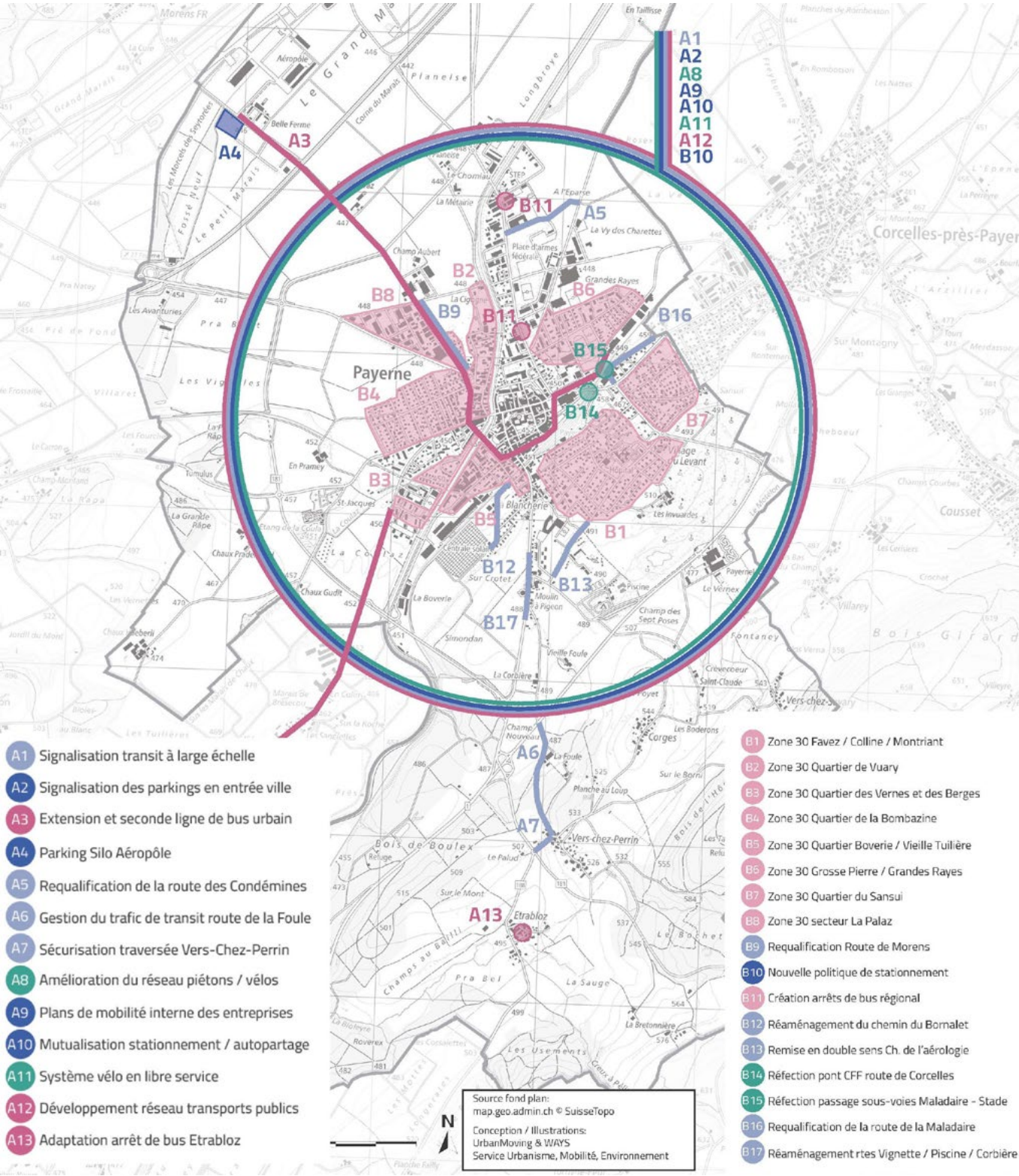
À travers cette stratégie ambitieuse, la Ville de Payerne affirme sa volonté d’accompagner son développement tout en renforçant la sécurité, la qualité de vie et la durabilité environnementale.

Construire la mobilité de demain, c’est offrir à chacune et chacun des déplacements plus simples, plus sûrs et plus respectueux de notre cadre de vie.

Retrouvez le détail des piliers et des mesures sur la page www.payerne.ch/mobilité

B. Sauterel

URBANISME, MOBILITÉ ET ENVIRONNEMENT



Ajustement des subventions communales

Depuis juillet 2024, la Commune de Payerne propose des subventions destinées à la population.

Le catalogue des subventions communales s’articule autour de quatre thématiques :

- la biodiversité ;
- la mobilité ;
- l’efficacité énergétique ;
- la production d’énergie renouvelable.

Des ajustements ont récemment été apportés aux montants octroyés, notamment pour la mobilité, le CECB Plus ainsi que les batteries de stockage.

Vous retrouvez toutes les informations sur la page dédiée afin de faire votre demande.

N. Stauffer



ENVIRONNEMENT - RUBRIQUE VERTE

Environnement

Des travaux d’entretien pour préserver l’étang de Chaux

Au cours de l’automne 2025, plusieurs interventions ont été réalisées sur le site de l’étang de Chaux afin de préserver sa richesse écologique et de maintenir la diversité des milieux naturels qui le composent.

Ces travaux ont notamment porté sur :

- l’entretien ciblé de certaines roselières ;
- le décapage ponctuel de zones pionnières ;
- la gestion sélective de la végétation arbustive en lisière ;
- le curage localisé de petits étangs.

Prévues dans le cadre du plan de gestion du site, ces actions visent à conserver et à développer des habitats favorables à l’avifaune, aux amphibiens ainsi qu’à l’ensemble des espèces caractéristiques des zones humides.

Le site est accessible au public et constitue un lieu privilégié de promenade et de découverte de la nature. Afin de préserver la tranquillité de la faune, il est toutefois rappelé que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse, l’étang de Chaux étant classé en zone de réserve de faune.

Fête de la Nature

La Fête de la Nature aura lieu du 20 au 25 mai 2026.

Dans ce cadre, des ateliers et visites seront organisés à l’étang de Chaux le samedi 23 mai 2026. Cet événement est organisé par le Groupe Broyard de Recherches Ornithologique (GBRO).

Retrouvez plus d’inforamtions sur le déroulement de la journée sur le site : www.fetedelanature.ch

F. Monney
© GFBV



Vue aérienne de l’étang



INFRASTRUCTURES, TRAVAUX PUBLICS ET DOMAINES

Déchetterie principale

Modification de l’accès à la déchetterie

Dans le cadre des projets de réalisation de la nouvelle station d’épuration et de la centrale de chauffe (CAD) sur le site de l’Eparse, il est nécessaire d’installer préalablement de nombreuses infrastructures souterraines dans la route de Grandcour (longeant la rive droite de la Broye), voir page 4.

Ainsi, dès ce printemps et pour une durée estimée à 3 mois, cette route sera fortement impactée, et devra être reconstruite dans son intégralité.

Durant la réalisation des travaux, la STEP, la déchetterie et la zone industrielle pourront continuer de fonctionner sans interruption.

Pour la déchetterie, des adaptations d’accès seront toutefois nécessaires en fonction de l’avancement des travaux (étapes).

Des informations claires seront communiquées sur site (affiches grand format), sur le site internet ainsi que sur les réseaux sociaux de la Commune.

F. Monney

Collecte de déchets

Adaptation des modalités pour les familles

La Commune informe la population d’une adaptation des modalités d’attribution gratuite des sacs taxés pour les familles.

Dès le troisième enfant mineur inscrit dans un même ménage (jusqu’à 17 ans révolus), la famille reçoit chaque année deux rouleaux gratuits de sacs de 35 litres.

Pour les familles comptant quatre enfants mineurs et plus, quatre rouleaux gratuits de sacs de 35 litres sont également distribués chaque année.

Les rouleaux peuvent être retirés auprès du Contrôle des habitants et bureau des étrangers, sur présentation d’une carte d’identité ou du livret de famille.

La Commune remercie les familles de leur collaboration.

F. Monney

Travaux de modernisation des infrastructures communales et du chauffage à distance (CAD)

Etape 2, de la rue de Savoie à la rue du Temple

Les travaux de modernisation des infrastructures communales ainsi que du réseau de chauffage à distance se poursuivent au centre-ville.

La deuxième étape du chantier, située entre la rue de Savoie et la rue du Temple, a débuté à la fin du mois de février et se poursuivra jusqu’au mois de juin.

Durant toute la période des travaux, l’accès piéton est garanti en permanence afin d’assurer la continuité des déplacements au cœur de la ville.

Les parkings du centre-ville demeurent accessibles. Par ailleurs, les zones équipées d’horodateurs bénéficient d’une gratuité de 1h30 et les zones bleus d’une heure.

Les commerces et les services restent ouverts pendant toute la durée du chantier et se réjouissent de continuer à accueillir la population dans les meilleures conditions possibles.

S. Scarpino



Travaux Grand'Rue

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Les CMS de la Broye - ABSMAD

Une association socio-sanitaire qui œuvre en faveur de la population broyarde vaudoise



Les CMS de la Broye – ABSMAD (Association broyarde pour la promotion de la santé et le maintien à domicile) font partie du dispositif de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD). Ils rassemblent quelque 350 collaboratrices et collaborateurs pour soutenir, soigner et accompagner la population de la Broye vaudoise. Répartis sur trois sites, Avenches, Moudon et Payerne, ils sont rattachés à un bureau de Direction siégeant dans la capitale de la Broye vaudoise.

Les prestations proposées sont adressées aux personnes de tous âges comprenant des soins (les soins d'hygiène et de confort, les soins infirmiers, l'ergothérapie, les conseils nutritionnels), l'aide à la vie quotidienne (l'entretien du ménage, les repas à domicile, l'aide à la famille), le conseil social, la sécurité à domicile, les moyens auxiliaires, la mobilité et les transports (TMR Broye Vully), les consultations petite enfance, la prévention et les proches aidantes et aidants.

Portrait des infirmières et infirmiers mobiles urgences-domicile (IMUD) actives et actifs dans la Broye fribourgeoise et vaudoise

Les infirmières et les infirmiers mobiles urgences-domicile (IMUD) constituent l'un des maillons clés du système de fonctionnement des soins à domicile de la Broye vaudoise et fribourgeoise. Leur mission : évaluer les problématiques de santé aiguës des personnes vulnérables ayant besoin d'une prise en charge urgente afin d'éviter une consultation aux urgences et maintenir la population sur son lieu de vie.

L'équipe IMUD a débuté son activité en février 2016. Depuis novembre 2019, elle assure un service 24H/24, 7J/7. Développée à la suite d'un partenariat entre les CMS de la Broye - ABSMAD, le SASDB (Service d'Aide et de Soins à Domicile du district de la Broye), l'HIB (Hôpital intercantonal de la Broye) et l'AMeHB (Association des médecins extrahospitaliers

de la Broye), son activité s'inscrit aujourd'hui dans un mandat du Réseau Santé Nord Broye (RSNB), qui a pour mission de coordonner l'IMUD et la garde médicale dans la région Nord Broye.

L'IMUD reste déployée dans la Broye intercantonale par les CMS de la Broye - ABSMAD et fait partie du dispositif cantonal des urgences communautaires (DisCUC). Basée aux urgences de l'HIB à Payerne, elle collabore étroitement avec l'équipe des urgences pour évaluer le retour à domicile des personnes ne nécessitant pas une hospitalisation. Son expertise en lien avec l'approche des personnes âgées et le maintien à domicile est très précieux.

L'équipe IMUD intervient suite à la demande de la / du médecin traitant, de la / du médecin de garde ou via le mandat de la Centrale des médecins de garde (CTMG). Elle répond aux besoins de la population de la Broye vaudoise et fribourgeoise, indépendamment du fait que celle-ci soit cliente d'un centre de soins à domicile. La priorité des demandes reste avant tout pour les personnes vulnérables et à mobilité réduite.

Cadre de leur intervention et marche à suivre pour les contacter

Le processus de la démarche est le suivant : la personne sollicitant une prise en charge urgente contacte sa / son médecin traitant ou la Centrale des médecins de garde. En fonction de la situation, des conseils permettant de régler la situation peuvent être donnés ou l'IMUD peut se déplacer chez la personne nécessitant une évaluation ou des soins.

Pour les urgences vitales, contactez le 144.

Pour la population de la Broye vaudoise et fribourgeoise :

Pour toutes autres questions de santé non vitales adultes et pédiatriques, contactez la Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) au **0848 133 133** qui évalue le degré d'urgence et conseille ou oriente vers la solution la plus adéquate : médecin de garde, équipe mobile d'urgence, pharmacie de garde, dentistes de garde, permanences ou Urgences.



L'équipe IMUD des CMS de la Broye - ABSMAD

Les prestations de soins effectuées par l'IMUD sont prises en charge par l'assurance maladie de base (LAMAL).

L'IMUD est subventionnée par l'Etat de Vaud et le Réseau Santé Social de la Broye Fribourgeoise (RSSBF).

CMS de la Broye - ABSMAD

ACTUALITÉS

Abbatiale de Payerne

Une année 2026 plus vivante que jamais à l'Abbatiale

Jamais l'Abbatiale de Payerne n'aura proposé une programmation aussi dense et diversifiée. Le printemps s'ouvre avec l'exposition Coup d'œil sur les collections : dépôt, restau, expo, qui met en lumière des œuvres communales longtemps conservées en réserve et dévoile les coulisses de la conservation-restauration. En mai, l'Abbatiale participe pour la première fois à la Nuit des musées de Fribourg. L'été sera marqué par un jeu de piste sensoriel et par la deuxième édition de l'Opéra de l'Impératrice. À l'automne, la 3^e édition de De Vert et d'Art fera dialoguer patrimoine et créations végétales dans le centre historique. Enfin, en hiver, l'exposition contemporaine L'Abbatiale vue par 181 Degrés, née d'une collaboration entre institutions payernoises, offrira un regard neuf et résolument actuel sur le monument.

Zoom sur les collections communales

Du 20 mars au 21 juin 2026, l'exposition Coup d'œil sur les collections : dépôt, restau, expo met en lumière une partie de la collection du musée, riche d'environ 2'000 objets appartenant à la Commune de Payerne.



Avec la série Coup d'œil sur les collections, l'Abbatiale invite les Payernoises et Payernois à (re)découvrir leur patrimoine. Cette édition présente pour la première fois au public une vingtaine de tableaux du peintre broyard Victor de Mestral Combremont, conservés en réserve depuis de nombreuses années.

L'exposition propose également d'entrer dans les coulisses du musée. Une salle est consacrée à la conservation-restauration et explique les gestes réalisés pour pouvoir exposer les œuvres tout en les préservant dans le temps. Une manière concrète de valoriser les collections communales et de partager avec la population le travail réalisé par le musée en amont de chaque exposition.

Visites et ateliers autour de l'exposition

L'exposition se prolonge à travers deux visites guidées, pour approfondir la découverte des collections et éclairer le travail et les enjeux de la conservation-restauration.

« Victor de Mestral Combremont : du geste artistique au geste technique » propose, en compagnie de la commissaire et de la conservatrice-restauratrice, une lecture croisée des œuvres entre création artistique et conservation.

Dates : **vendredi 17 avril et vendredi 29 mai**, 18 h 00 - 19 h 15

Avec « Histoires de chefs-d'œuvre restaurés - Regards croisés entre l'Abbatiale et l'exposition », le public découvre les principes et l'évolution des pratiques de conservation-restauration, à travers des exemples concrets issus du monument historique et de tableaux.

Dates : **dimanche 3 mai et dimanche 7 juin**, 14 h 00 - 15 h 15

Pendant les vacances de Pâques, puis en mai et en juin, l'atelier créatif « Peinture zéro pinceau » est proposé aux enfants dès 5 ans. Fourchettes, brosses à dent ou bouchons deviennent des outils inattendus pour expérimenter la peinture autrement. Un moment créatif pour développer son imagination... et repartir avec sa propre création !

Dates : **mercredi 8, jeudi 9, mercredi 15, jeudi 16 avril, mercredi 20 mai et samedi 13 juin**, 14 h 00 - 15 h 15

Inscriptions aux activités :

www.abbatiale-payerne.ch/exposition

Programme du printemps 2025

Première participation à la nuit des musées

Le 9 mai 2026, l'Abbatiale participe pour la première fois à la Nuit des musées de Fribourg. Placée sous le thème « Powerplay », la soirée permettra de (re)découvrir le lieu, son histoire, sa construction et ses personnalités à travers le jeu. Une occasion unique de vivre le monument autrement et de faire ce que l'on ne fait jamais en temps normal : jouer à des jeux vidéo sur écran géant, relever des défis inspirés du passé du site, ou encore faire de la gym dans le chœur de l'Abbatiale.

Retrouvez l'ensemble du programme et les informations détaillées sur : www.abbatiale-payerne.ch/agenda



Exposition et parcours de découverte	Gratuit
Visites guidées	Fr. 10.-
Ateliers découverte enfants	Fr 10.-



ACTUALITÉS

20 ans de l'Association Rapin de Suisse



Armoiries des Rapins

L'Association Rapin de Suisse est née pour cultiver le lien qui unit les Rapin restés dans leur lieu d'origine à Corcelles-près-Payerne et la diaspora qui se trouve en Suisse et en France.

Le 7 juin 2026, l'association célèbre ses 20 ans et organise une fête dans sa région d'origine depuis 720 ans, au Karting de Payerne. A cette occasion, elle invite toutes les familles Rapin ou nées Rapin, de Suisse et de France, à participer à cet événement.

A l'issue de l'assemblée générale réservée aux membres de l'association, un apéritif sera servi dès 11 h 00 à toutes et tous, suivi d'un repas et des activités suivantes :

Brefs discours des représentantes et représentants des communes, d'un historien décrivant les origines de la famille dans la Broye suivis de différents ateliers.

Au programme :

- Exposition généalogique et historique. Des généalogistes seront là pour renseigner sur les ancêtres avec l'aide d'un programme interactif pour les recherches généalogiques.

- Exposition des œuvres des peintres Aimée Rapin et Jean-Paul Rapin

- Pour les plus jeunes : divertissements possibles à PayerneLand

Pour plus d'informations et inscriptions, consultez le site www.rapinsuisse.ch, envoyez un courriel à rapinsuisse@gmail.com ou contactez le 079/206.86.77.

Les Rapins

ACTUALITÉS

LES MARCHÉS DE PAYERNE

02 MAI 2026 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ DE PRINTEMPS

06 JUIN 2026 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ DU JEU

05 SEPTEMBRE 2026 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ D'ÉTÉ

03 OCTOBRE 2026 – PLACE DU MARCHÉ
MARCHÉ D'AUTOMNE

19 NOVEMBRE 2026 – CENTRE-VILLE
FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

TOUS LES JEUDIS DÈS FÉVRIER 2026 – PL. PARAY-LE-MONIAL
MARCHÉ HEBDOMADAIRE

L'Association du Vieux Payerne célèbre son 50^e anniversaire

Créée le 29 juin 1976 dans le but de sauver la Tour Barraud et les anciens remparts de la cité, l'association retourne sur ce site historique pour marquer de manière festive et culturelle ce jubilé.

50 ans de retour vers le passé, 50 jours de culture éphémère, 50 journées de découvertes pour petits et grands, 50 jours d'émotions historiques, 50 photos anciennes de notre patrimoine, 50 jours d'exposition gratuite

Nous vous associons toutes et tous à cet événement en vous proposant pendant 50 jours, sur le site historique de cette fameuse Tour Barraud, une exposition gratuite de photographies de Payerne et de ses Hameaux, une balade à travers l'histoire locale et régionale, du 20 mai au 8 juillet 2026.

La Ville de Payerne, que nous remercions chaleureusement, nous met à disposition ce magnifique endroit, son esplanade et nous ouvre aussi les anciens remparts. Vous pourrez ainsi aussi monter sur le chemin de ronde et y découvrir des souvenirs photographiques inédits, de notre patrimoine matériel ou

immatériel, lieux ou figures ayant marqué la Ville. Pour marquer ce jubilé, cette animation culturelle éphémère viendra remercier toute la population pour son soutien depuis tant d'années. Nos remerciements vont aussi à nos 5 parrains qui vont nous permettre de financer une bonne partie de cet événement.

Les écoles seront bien entendu invitées pour découvrir cette manifestation, les personnes à mobilité réduite ne seront pas oubliées. Alors habitantes et habitants de Payerne ou de la Broye, nous vous donnons rendez-vous tout prochainement au pied de la Tour et vous attendons nombreux pour découvrir ou redécouvrir le passé de la Ville !

Exposition ouverte en visite libre tous les jours du 20 mai au 8 juillet 2026 de 08 h 30 à 18 h 30.

« Venez découvrir vos racines à la Tour Barraud à Payerne »

Association du Vieux Payerne

Exposition inédite

50^e ANNIVERSAIRE 1976-2026

Association du Vieux Payerne

PATRIMOINE PAYERNOIS & ENVIRONS 1530 PAYERNE

50 jours d'exposition photos de Payerne au travers du temps sur le site de la Tour Barraud.

20 mai - 8 juillet
de 8.30h à 18.30h
« visite libre »

RAIFFEISEN | Fricote | GRISONI | Société de Développement Payerne | GOUTTE | Payerne

brocante

DE PÂQUES

3 au 5
avril 2026

Payerne
Halle des Fêtes

ven - sam : 10h00 à 18h00 | dim : 10h00 à 17h00
adultes : CHF 5.- | enfants jusqu'à 16 ans : gratuit
parking gratuit à proximité | restauration

SOCIETEDEVELOPPEMENTPAYERNE.CH

organisé par Société de Développement Payerne

PAYERNE MORNING RUN 2026

AU STADE MUNICIPAL DE PAYERNE

DATES

6 mars
3 avril
1^{er} mai
5 juin

4 septembre
2 octobre
6 novembre
4 décembre

PROGRAMME

06 h 00 : course ou marche
07 h 00 : petit déjeuner

Vestiaires et douches sur place

Participation : Fr. 5.- à payer sur place

Information et inscription jusqu'au mercredi midi :

www.payerne.ch/payerne-morning-run-2026

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Dates	Désignation manifestation	Lieu	Société organisatrice
3 avril	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
3 au 5 avril	28° Brocante de Pâques	Halle des Fêtes	Société de développement
25 avril	8° édition de Retromania	Halle des Fêtes	Retromania
25 avril	Notes printanières, concert, membres amis, collecte, verrée	Temple de Payerne	Chorège
1 ^{er} mai	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
2 mai	Marché de Printemps	Place du Marché	Commune de Payerne
2 mai	Audition des écoles de musique	Aula Derrière-la-Tour	Fanfares Instrum et Avenir
20 mai au 8 juillet	Exposition 50° anniversaire	Tour Barraud	Association du Vieux Payerne
23 mai	Fête de la Nature	Etang de la Coulaz	GBRO
30 mai	Inauguration de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers	Vy des Charettes 6	SDIS Broye-Vully
30 mai	Sortie aux vignobles	En Lavaux (Aran)	Société de développement
4 juin	Tournoi de pétanque vétérans	Boulodrome, stade 7	Les Boules Payernoises
5 juin	Payerne Morning Run	Stade municipal	Commune de Payerne
5 au 7 juin	Caves ouvertes	Cave L'Abbatiale	Cave L'Abbatiale
18 au 20 juin	Red Pigs Festival	Place du Marché	Red Pigs
18 au 21 juin	Saint-Jean	Centre portugais	Centre portugais
18 au 21 juin	Concours hippique	Manège des Aventuries	Société de Cavalerie de Payerne
26 et 27 juin	Braderie	Payerne	Société industrielle de Payerne
26 juin	Afterwork de la jeunesse	Vers-chez-Perrin	Jeunesse de Payerne
27 juin	Elitec Bike Broye	Vers-chez-Perrin	Vélo-club Payerne
27 juin	Présentation annuelle de Voltige	Centre équestre Vers-chez-Perrin	Club de Voltige

Plus d'informations sur www.payerne.ch/manifestations

Abbatiale de Payerne

Chaque premier samedi du mois, 18 h 15 : concert d'orgue dans l'Abbatiale ou dans la Paroissiale.

- 3 avril, de 15 h 00 à 17 h 00 : Concert : Passion selon st Marc, J.S. Bach (Vendredi saint)
- 8 - 9 - 15 - 16 avril, de 14 h 00 à 15 h 15 : Atelier pour enfants « Peinture zéro pinceau » (Vacances de Pâques)
- 17 avril, de 14 h 00 à 15 h 30 : Visite guidée « Victor de Mestral Combremont : du geste artistique au geste technique »
- 3 mai, de 14 h 00 à 15 h 30 : Visite guidée « Histoires de chefs-d'œuvre restaurés - Regards croisés entre l'Abbatiale et l'exposition »
- 9 mai, de 17 h 00 à 22 h 00 : Nuit des musées de Fribourg
- 10 mai, de 17 h 00 à 19 h 00 : Concert : Judas Maccabaeus, G.F. Händel
- 20 mai, de 14 h 00 à 15 h 15 : Atelier pour enfants « Peinture zéro pinceau »
- 29 mai, de 14 h 00 à 15 h 30 : Visite guidée « Victor de Mestral Combremont : du geste artistique au geste technique »
- 7 juin, de 14 h 00 à 15 h 30 : Visite guidée « Histoires de chefs-d'œuvre restaurés - Regards croisés entre l'Abbatiale et l'exposition »
- 13 juin, de 14 h 00 à 15 h 15 : Atelier pour enfants « Peinture zéro pinceau »
- 14 juin, à 6 h 00 : Concert de la Lumière - carte blanche GYB
- 28 juin, à 6 h 00 : Concert de la Lumière - Musiciens de Capella Paterniacensis

NOUVELLE CASERNE DU SDIS BROYE-VULLY

PAYERNE LE SAMEDI 30 MAI 2026

Mesdames et Messieurs,

Chères habitantes, chers habitants,

Le SDIS Broye-Vully a le plaisir de vous inviter à sa Journée portes ouvertes qui se déroulera le samedi 30 mai 2026. Le temps d'une journée, vous pourrez vous immerger dans le monde des sapeurs-pompiers et de leurs partenaires de la sécurité.

Le SDIS Broye-Vully recevra ce même jour les clés de sa nouvelle caserne. A cette occasion, nous aurons le plaisir de vous faire visiter nos nouveaux locaux, destinés à accueillir la direction du service et le site opérationnel de Payerne. Différentes démonstrations et expositions en lien avec nos missions et nos partenaires vous permettront de (re)découvrir notre magnifique métier-passion.

Plusieurs stands de restauration vous permettront de profiter de cette journée en famille ou entre amis parmi les acteurs de votre sécurité quotidienne.

LE PROGRAMME !

www.sdis-broye-vully.ch
facebook.com/sdisbv
instagram.com/sdis_broye_vully



9H00 : OUVERTURE
9H15-10H : LUTTE CONTRE LE FEU
10H30-11H30 : INTERVENTION DANS LE DOMAINE CHIMIQUE
11H30 : PARTIE OFFICIELLE ET APÉRITIF OFFERT

13H00 - 13H45 : JEUNES SAPEURS-POMPIERS
14H00-14H45 : SECOURS ROUTIER-DÉSINCARCÉRATION
15H00-15H45 : LUTTE CONTRE LES ÉLÉMENTS NATURELS
16H00 : FIN



ROUTE DE LA VY DES CHARETTES 6 - 1530 PAYERNE